PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

PROJET MIOLLIS

Comité des riverains n°2 du jeudi 29 Juin 2023

ORDRE DU JOUR

1) Rappel des grandes phases du chantier
2) L'organisation du chantier
3) Les dispositifs d'information mis en place
4) Les travaux réalisés
5) Les mesures liées aux travaux
6) Les prochains travaux à venir
7) Les prochaines échéances

- Rappel : comment nous contacter
- Questions/réponses

1/ Rappel : les grandes phases du chantier

-> De Avril 2023 à janvier 2024 :

- Installation clôture du chantier
- Curage des bâtiments / Démolitions intérieures
- Construction des fondations / Gros-œuvre

-> De Septembre 2023 à Mai 2024 :

- Installation de l'échafaudage en façade rue Miollis
- Petits ouvrages de gros œuvre dans les bâtiments existants
- Construction des structures mixtes bois/béton au sein de la parcelle

-> De décembre 2023 à mai 2024 :

- Rehausse et extensions des existants (façades et toitures)
- Pose des façades des bâtiments existants et des extensions

-> Jusqu'à janvier 2025 : (Objectif)

- Travaux d'aménagement intérieurs et extérieurs

1/ Le planning du chantier

Bâtiments neufs

Bâtiments existants

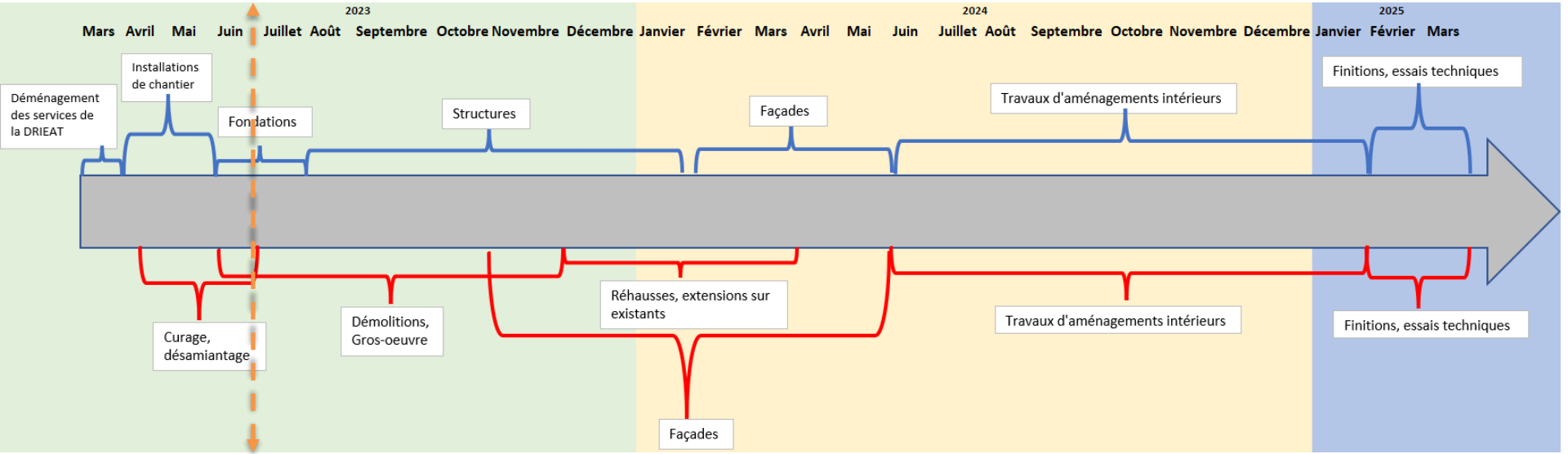

Date actuelle :
Comité du 29/06/23

2/ L'organisation du chantier

L'installation sur la voirie est finalisée. L'emprise est figée jusqu'à janvier 2024

L'installation de la grue (août 2023) se fera entièrement dans l'emprise du chantier :

- *L'installation prendra 1 semaine avec un flux de camions plus important qui entreront et sortiront du chantier, géré par l'homme-trafic*
- *Des tests seront effectués à la suite pour que la grue soit réglée avec une zone de non-survol (en jaune).*
- *L'installation de la grue est prévue à partir du 16 août 2023*
- *Au préalable, nous réaliserons en juillet 2023 les fondations de la grue avec la venue de machine de forage*

3/ Les dispositifs d'information mis en place

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

La clôture du chantier :

- Installation achevée sur la voirie, la prochaine étape est l'installation de l'échafaudage.

- Depuis la mise en place de la clôture de chantier, tous les camions rentrent en marche avant et sortent en marche avant.

- Mise en place d'une boite aux lettres afin que les riverains puissent y déposer leurs requêtes.

Les requêtes reçues sur la boite mail « travaux-miollis » :

- Demande de plans et coupes : documents transmis au riverain.
- Requêtes concernant les poubelles : problème résolu, les poubelles resteront dans l'emprise du chantier.
- Requêtes sur la base vie : problème résolu, nous avons mis en place des contre-plaqués afin de rendre impossible toute vue sur les habitations voisines.
- Requête concernant les bruits au niveau de la plage de 7h : Paris nous impose le retrait des engins exceptionnels de chantier la nuit entre 22h et 6h.
- Question sur les caméras : ambiguïté concernant le sonomètre et renseignement fourni sur la localisation des caméras.
- Requête au sujet d'un engin stationné le weekend : n'appartient pas à SPIE et il convient de relever la plaque d'immatriculation.

Site web Miollis :

- Ajout d'une rubrique « Nous contacter », renvoyant à la boite mail du projet
- Ajout d'une rubrique « L'actu' chantier »
- Ajout de plusieurs articles
- Mises à jour et corrections diverses du site web

4/ Travaux réalisés jusqu'à présent

Le curage intérieur du bâtiment est finalisé -> évacuation du reste des déchets en cours

4/ Travaux réalisés jusqu'à présent

La démolition des façades a débuté avec la mise en place au préalable des gardes-corps et des filets de protection :

- Dépose des fenêtres
- Démolition à l'engin mécanique des relevés de façade (phase bruyante)

5/ Les mesures liées aux travaux

Limitation des nuisances sonores:

- Mise en place d'un sonomètre
- Alerte dès dépassement du seuil
- Actions correctives pour limitation du bruit
- Sensibilisation des ouvriers pour la limitation des nuisances sonores

Limitation de la propagation de poussière :

- Brumisation et aspiration à la source

6/ Les prochains travaux

- **Création des nouvelles fondations en juillet 2023**
  - Utilisation d'une machine à pieux
- **Début du gros-œuvre pour les bâtiments existants début septembre 2023**
  - Limitation au maximum du bruit
  - Utilisation de la grue
- **Fin de la démolition fin août 2023**
  - Nuisances sonores pendant les horaires de chantier
  - Nous évitons au maximum la propagation des poussières par l'aspiration à la source ou du brumisage
- **Début de la création des extensions et gros-œuvre dès octobre 2023**
  - Limitation au maximum du bruit
  - Utilisation de la grue

7/ Les prochaines échéances

Prochain comité des riverains : courant octobre

Bulletin d'informations n°5 distribué aux riverains du quartier en septembre 2023

Possibilité pour les membres du comité de visiter le chantier à la rentrée

Rappel : comment nous contacter ?

- Boîte mail spécifique au chantier : *travaux-miollis@developpement-durable.gouv.fr*
- Rubrique « Nous contacter » sur le site renovation-miollis.fr
- Une boite aux lettres à l'accueil du chantier
- Les référents :
  - **DRIEAT :** *Jérôme PINAUD et Abdelhamid ESSALHI*
  - **SPIE Batignolles :** Thierry RAYNAUD et *Jérôme MEUNIER*
  - **Mairie du XVe :** *Claire de CLERMONT-TONNERRE et Jean-Yves PINET*

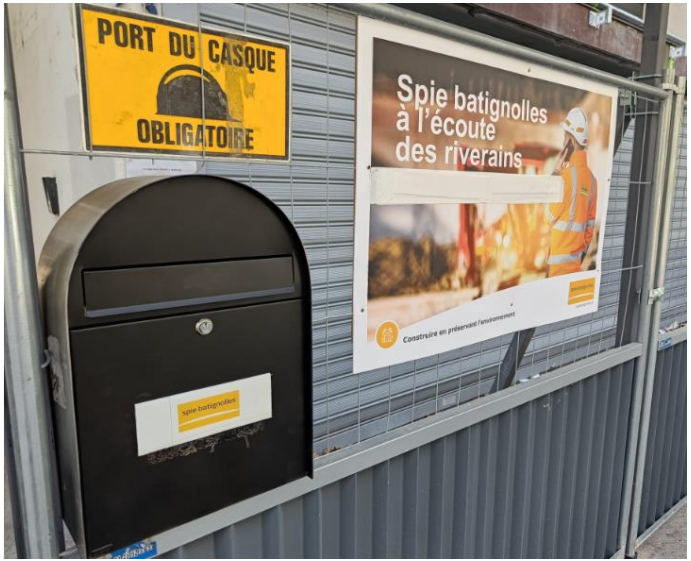

PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Financé par l'Union européenne NextGenerationEU

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France

Questions/réponses…